

Être métallos

ça change
le monde

CALENDRIER
D'ÉDUCATION 2025



PRÉSENTATION DES FORMATIONS 2025

A

ABC des syndicats

3 février	En ligne	Zoom
4 novembre	En ligne	Zoom

Action politique - un outil d'action syndicale

5 au 7 mai	Ste-Thérèse	Bureau régional des Métallos
------------	-------------	------------------------------

Alerte aux décibels

3 au 5 décembre	Brossard	Centre de formation des Métallos
-----------------	----------	----------------------------------

C

Coffre à outils des jeunes et nouveaux Métallos

9 juin	Brossard	Centre de formation des Métallos
--------	----------	----------------------------------

Comités locaux de la condition féminine

10 au 12 décembre	Ste-Thérèse	Bureau régional des Métallos
-------------------	-------------	------------------------------

Comprendre pour agir en assurances collectives

8 au 10 octobre	Brossard	Centre de formation des Métallos
-----------------	----------	----------------------------------

Contestation à la CNESST

10 au 12 décembre	Brossard	Centre de formation des Métallos
-------------------	----------	----------------------------------

D

Déléguée syndicale et délégué syndical

29 au 31 janvier	Brossard	Centre de formation des Métallos
26 au 28 février	Brossard	Centre de formation des Métallos
12 au 14 mars	Québec	Conseil régional FTQ
26 au 28 mars	Rouyn-Noranda	Conseil régional FTQ
23 au 25 avril	Montréal	Centre St-Pierre
30 avril au 2 mai	Port-Cartier	Hôtel Q'Artier
14 au 16 mai	Jonquière	Bureau des Métallos
18 au 20 juin	Trois-Rivières	Conseil régional FTQ
2 au 4 juillet	En ligne	Zoom
10 au 12 septembre	Ste-Thérèse	Bureau régional Métallos
15 au 17 octobre	Brossard	Centre de formation des Métallos

Dirigeantes et dirigeants

28 au 31 janvier	Rouyn-Noranda	Conseil régional FTQ
4 au 7 février	Brossard	Centre de formation des Métallos
18 au 21 mars	Port-Cartier	Hôtel Q'Artier
1 au 4 avril	Brossard	Centre de formation des Métallos
30 septembre au 3 octobre	Québec	Conseil régional FTQ
7 au 10 octobre	Ste-Thérèse	Bureau régional des Métallos

Dossier du grief

21 au 23 mai	Brossard	Centre de formation des Métallos
27 au 29 octobre	Brossard	Centre de formation des Métallos

E

Enquête d'accident

18 au 20 mars	Beauce	Bureau du syndicat des Métallos
20 au 22 octobre	Brossard	Centre de formation des Métallos

Évaluer les forces et faiblesses de mon entreprise

5 au 7 mai	Brossard	Centre de formation des Métallos
------------	----------	----------------------------------

F

Finances de la section locale

22 au 24 janvier	Brossard	Centre de formation des Métallos
11 au 13 juin	Brossard	Centre de formation des Métallos
1 au 3 octobre	Brossard	Centre de formation des Métallos
3 au 5 décembre	Québec	Conseil régional FTQ

H

Harcèlement psychologique : prévention et indemnisation

15 au 17 avril	Brossard	Centre de formation des Métallos
7 au 9 octobre	Rouyn-Noranda	Conseil régional FTQ

PRÉSENTATION DES FORMATIONS 2025

I

Initiation au Syndicat - SL 8922

28 avril	Montréal	Bureau des Métallos SL 8922
----------	----------	-----------------------------

Initiation au Syndicat - SL 9414

24 mars	St-Jean-sur-Richelieu	Bureau des Métallos SL 9414
---------	-----------------------	-----------------------------

Introduction à la santé et sécurité du travail

5 au 7 février	Ste-Thérèse	Bureau régional des Métallos
25 au 27 février	Beauce	Bureau du syndicat des Métallos
26 au 28 mars	Brossard	Centre de formation des Métallos
1 au 3 avril	Rouyn-Noranda	Conseil régional FTQ
21 au 23 mai	Montréal	Centre St-Pierre
26 au 28 mai	Jonquière	Bureau des Métallos
11 au 13 juin	Brossard	Centre de formation des Métallos
3 au 5 septembre	Québec	Conseil régional FTQ
29 au 31 octobre	Port-Cartier	Hôtel Q'Artier
5 au 7 novembre	Brossard	Centre de formation des Métallos

Introduction aux avantages sociaux - retraite et assurances

17 mars	Brossard	Centre de formation des Métallos
---------	----------	----------------------------------

L

Leadership et communication

10 au 14 février	En résidence	
------------------	--------------	--

N

Négociation collective

19 au 21 février	Brossard	Centre de formation des Métallos
27 au 29 mai	Rouyn-Noranda	Conseil régional FTQ
24 au 26 septembre	Brossard	Centre de formation des Métallos

O

Organisation du travail

16 et 17 avril	Ste-Thérèse	Bureau régional Métallos
----------------	-------------	--------------------------

P

Perfectionnement de nos méthodes de travail - SL 9414

6 et 7 novembre	Saint-Jean-sur-Richelieu	Bureau des Métallos SL 9414
-----------------	--------------------------	-----------------------------

R

Réclamation à la CNESST

9 au 11 septembre	Rouyn-Noranda	Conseil régional FTQ
12 au 14 novembre	Brossard	Centre de formation des Métallos

Rédaction de résolutions

16 septembre	En ligne	Zoom
--------------	----------	------

S

Syndicat sur l'Île de la Tortue

23 au 25 avril	En résidence	
----------------	--------------	--

T

Travail de secrétaire-archiviste

24 et 25 février	Brossard	Centre de formation des Métallos
26 et 27 juin	Brossard	Centre de formation des Métallos
16 et 17 octobre	Québec	Conseil régional FTQ

Travail syndical en prévention

23 et 24 avril	Beauce	Bureau du syndicat des Métallos
11 et 12 septembre	Montréal	Centre St-Pierre
5 et 6 novembre	Beauce	La cache à Maxime

V

Violence conjugale

1 ^{er} et 2 mai	Brossard	Centre de formation des Métallos
--------------------------	----------	----------------------------------

Y

Y fait Chaud!

13 mai	En ligne	Zoom
--------	----------	------

TABLE DES MATIÈRES

Présentation des formations 2025 par ordre alphabétique.....	1
Information générale.....	4
Calendrier mensuel des formations de janvier à décembre 2025.....	29

DESCRIPTION DES FORMATIONS

FORMATION EN LIEN AVEC LES RELATIONS DE TRAVAIL

Déléguée syndicale et délégué syndical.....	12
Dossier du grief.....	12
Initiation au Syndicat.....	13
Perfectionnement de nos méthodes de travail.....	13

FORMATION POUR LES DIRIGEANTES ET DIRIGEANTS

Dirigeantes et dirigeants.....	14
Finances de la section locale.....	14
Travail de secrétaire-archiviste.....	15
ABC des Syndics // formation express.....	15
Leadership et communication.....	16
Rédaction de résolutions // formation express.....	16
Lac-à-l'épaule des sections locales.....	17
Gestion des conflits interpersonnels.....	17

FORMATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Introduction à la santé et sécurité du travail.....	18
Travail syndical en prévention.....	18
Enquête d'accident.....	19
Réclamation à la CNESST.....	19
Contestation à la CNESST.....	20
Alerte aux décibels.....	20
Harcèlement psychologique : prévention et indemnisation.....	21
Violence conjugale : prévenir, intervenir et agir en milieu de travail.....	21
Lutter contre la violence conjugale // formation express.....	22
Y fait chaud : Que puis-je faire? // formation express.....	22

FORMATION EN LIEN AVEC LA NÉGOCIATION

Négociation collective.....	23
Mobiliser durant la négo // Nouveau	23
Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances.....	24
Comprendre pour agir en assurances collectives.....	24
Organisation du travail.....	25
Évaluer les forces et faiblesses de mon entreprise.....	25

FORMATION EN LIEN AVEC L'ÉQUITÉ ET L'ÉGALITÉ DES PERSONNES

Comités locaux de la condition féminine.....	26
Coffre à outils des jeunes et nouveaux Métallos// Nouveau	26
Syndicat sur l'Île de la Tortue// Nouveau	27
Initiation à l'antiracisme // Nouveau formation express.....	27

FORMATION DIVERS

Action politique : un outil d'action syndicale.....	28
Prendre en main sa retraite.....	28

Activités et événements 2025.....	41
Informations et contacts.....	Endos

BOURSES

Des bourses sont disponibles si vous désirez suivre une formation qui n'est pas offerte dans votre région.

FORMATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Remboursement du salaire de base perdu

Pour toutes les formations en santé et sécurité, sauf Contestation à la CNESST, le salaire de base des participantes et participants, excluant les primes et autres avantages, pourra être remboursé à la section locale en fonction de l'enveloppe budgétaire attribuée par la CNESST, à la condition qu'ils aient effectivement perdu ce salaire pour assister à la formation.

INFORMATION GÉNÉRALE

Comment s'inscrire

Les personnes qui veulent s'inscrire aux formations entraînant des frais pour la section locale doivent obtenir son autorisation préalable. On suggère que la section locale mandate une personne membre de son exécutif pour agir à titre de personne responsable de l'éducation. Cette personne devra communiquer le nom, la section locale et l'unité, le nom de l'employeur, le numéro de téléphone et l'adresse courriel des personnes qu'elle souhaite inscrire pour chacune des formations souhaitées.

Pour les inscriptions (ou pour toute annulation), la section locale doit compléter la demande en ligne disponible au lien suivant : <https://www.metallos.org/inscription/>

Chaque année, lors de l'assemblée annuelle des Métallos, le Service de l'éducation publie son programme pour l'année à venir sous forme de calendrier de l'éducation. Il est de coutume pour les sections locales d'y inscrire leurs membres qui souhaitent participer plusieurs mois à l'avance. Il est donc recommandé de planifier vos besoins en matière de formation et de procéder rapidement.

Il peut également être possible de faire une demande d'ajout de formation en cours d'année. Pour ce faire, les sections locales doivent préalablement s'assurer d'avoir le nombre minimal de personnes participantes nécessaires (12) et de communiquer avec leur personne coordonnatrice régionale qui fera le suivi auprès de la personne responsable du Service de l'éducation.

Si le Service de l'éducation doit annuler une formation, nous aviserons les personnes responsables de l'éducation des sections locales ayant inscrit des membres, au plus tard, dans les deux semaines précédant le cours.

Avant la tenue d'une formation, la personne responsable de l'éducation de la section locale doit s'assurer que les libérations syndicales ont été demandées, puis faire un rappel aux personnes inscrites.

Inscription : <https://www.metallos.org/inscription/>

Logistique des formations

COÛT DES FORMATIONS

Les frais d'inscription financent la documentation nécessaire pour suivre le cours, les frais de salle, le café, l'entretien et, s'il y a lieu, les frais d'hébergement et de repas lorsque les formations se donnent en résidence.

Les frais d'inscription varient d'une formation à l'autre et sont détaillés dans les pages suivantes, au bas du descriptif de chaque formation. Ils peuvent être acquittés par chèque lors de la formation ou par paiement différé à la réception de la facture envoyée par le Service de l'éducation.

Toute annulation doit être communiquée au plus tard 14 jours avant la date prévue de la formation. Toute annulation après cette date ou toute absence sans motif valable sera facturée. Pour acheminer une demande d'exception, la personne de la section locale responsable de l'éducation doit communiquer avec le Service de l'éducation dès que possible.

HORAIRE DES FORMATIONS

À moins d'avis contraire, les formations débutent à 8 h et se terminent à 16 h.

LA TAILLE DES GROUPES

Sauf pour les formations express qui peuvent avoir une capacité d'accueil élargie, le nombre de places pour les sessions de formation est limité à 20 personnes, parfois moins selon la complexité de la formation.

Le nombre minimal d'inscriptions requises pour garantir la tenue d'une formation est de 12. De rares exceptions peuvent être accordées selon le type de formation et les méthodes pédagogiques prévues.

Par exemple, les formations sur la prévention et l'indemnisation du harcèlement psychologique et sur les finances des sections locales ainsi que toutes celles offertes à Sainte-Thérèse peuvent accueillir un maximum de 16 personnes d'inscription varient d'une formation à l'autre et sont détaillés aux pages suivantes au bas du descriptif des formations. Ils peuvent être acquittés par chèque lors de la formation ou par paiement différé suivant la facturation émise par le Service de l'éducation.

INFORMATION GÉNÉRALE

L'offre de formation

Le Service de l'éducation propose une offre de formation distincte liée à nos actions syndicales pour :

1. Les membres
2. Les militantes syndicales et militants syndicaux
3. Les dirigeantes syndicales et dirigeants syndicaux
4. Les formatrices syndicales et formateurs syndicaux
5. Les représentantes syndicales et représentants syndicaux (les permanentes et permanents)
6. Les familles et les communautés de nos membres

Les formations offertes au **programme régulier** varient d'une année à l'autre en fonction des demandes et des besoins exprimés par les sections locales et au rythme des élections des sections locales. Les formations du programme régulier sont celles prévues de manière cyclique dans le calendrier. Des sessions de ces formations peuvent être ajoutées, et les formations du répertoire non incluses dans la programmation demeurent également offertes sur demande.

Les **formations sur demandes** sont habituellement des formations destinées à des groupes de personnes participantes provenant d'une même section locale. Il peut également s'agir de formations qui étaient prévues au programme régulier, mais qui, au fil des années, atteignaient rarement le nombre minimal de personnes participantes nécessaire pour pouvoir donner le cours. Ainsi, le contenu demeure disponible, même si aucune date de formation n'a été préalablement déterminée au calendrier.

Si une section locale est intéressée à une formation sur demande, mais ne disposent pas du nombre minimal de personnes participantes, il suffit d'acheminer une demande au Service de l'éducation par le biais de votre permanent.e syndical.e et/ou coordonnateur.trice régional.e. Nous solliciterons alors l'ensemble des sections locales du District afin de trouver des personnes intéressées et ainsi former un groupe.

Les **formations spéciales** sont des formations conçues et offertes dans le cadre d'une instance ou d'un événement particulier, comme un forum, un congrès ou un projet spécial du district ou des sections locales. Ces formations sont offertes sur demande seulement.

Les **formations express** sont des formations gratuites de très courte durée qui se donnent habituellement en ligne. Ces formations sont destinées soit aux personnes militantes et aux dirigeants syndicaux et dirigeantes syndicales, soit à l'ensemble des membres et/ou de la société civile. Elles sont généralement offertes le midi et/ou en soirée. Les formations express peuvent être offertes en présentiel à l'initiative d'une section locale disposant d'un nombre suffisant de personnes participantes.

Les **capsules éducatives (Nouveau)** sont des occasions de formations continues. Elles traitent d'un sujet précis et sont de très courte durée. Elles s'adressent aux personnes dirigeantes syndicales et aux permanent.e.s et coordonnateur.trices et sont généralement offertes en ligne par des personnes expertes du sujet en question. Les capsules sont souvent de type magistral et servent principalement à approfondir un domaine d'action syndicale. Elles sont généralement offertes gratuitement le midi. Les capsules sont ajoutées à la programmation annuelle en cours d'année selon les besoins ponctuels identifiés. Leur promotion est faite par courriel aux personnes présidentes des sections locales et sur nos réseaux sociaux.

Les **perfectionnements** s'inscrivent dans un processus de formation continue et sont généralement destinés aux représentants syndicaux ainsi qu'aux militants occupant des fonctions particulières dans l'un ou l'autre des services du District (ex. les personnes formatrices, les personnes correspondantes, etc.). Leur contenu varie d'une session à l'autre et est conçu en partenariat avec des personnes-ressources externes et des personnes expertes dans différents domaines. Les perfectionnements sont des occasions de formations de plusieurs journées et sont généralement tenues en résidence.

INFORMATION GÉNÉRALE

Aide financière

BOURSES MÉTALLOS

Chaque année, le Syndicat national émet plus d'une cinquantaine de bourses au montant de 600 \$ pouvant être attribuées aux sections locales pour leur participation aux différentes formations du Service de l'éducation Métallos. Ces bourses sont principalement utilisées pour permettre aux gens de suivre une formation à l'extérieur de la région où se situe leur section locale. Pour en faire la demande, les dirigeantes et les dirigeants de la section locale doivent communiquer avec leur personne coordonnatrice régionale.

AIDE FINANCIÈRE POUR LES FORMATIONS EN SST

Les Métallos reçoivent une portion de la subvention de la CNESST pour la formation syndicale en santé et sécurité du travail attribuée à la FTQ. Cette subvention sert à rembourser les sections locales pour les frais de salaires excluant les primes et autres avantages des personnes participantes. L'offre de formation du programme régulier prévue au calendrier est planifiée selon l'estimation des frais encourus et du montant total pouvant être remboursé selon le montant alloué aux Métallos. Toute formation en SST ajoutée ou demandée expressément par une section locale peut bénéficier de ce remboursement lorsque des sommes ne sont pas utilisées par d'autres affiliés pour l'année en cours, mais ce n'est pas garanti. Dans ce cas, la possibilité de remboursement ne sera connue qu'au début de l'année suivante.

SOUTIEN DU FONDS DE SOLIDARITÉ DE LA FTQ

Le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ soutient financièrement un nombre déterminé de formations à caractère économique offertes par les Métallos. Ces formations sont identifiées dans le descriptif par le logo du Fonds. Le Fonds rembourse jusqu'à 75 % du salaire perdu, en plus des indemnités de transport, d'hébergement et de repas.

Fonds d'éducation familiale et communautaire (FEFC)

FINANCEMENT DU FONDS D'ÉDUCATION FAMILIALE ET COMMUNAUTAIRE (FEFC)

Le FEFC finance des projets éducatifs destinés aux membres des familles et des communautés métallos ainsi qu'aux jeunes et nouveaux/nouvelles membres.

Depuis 1989, grâce aux cotisations des sections locales participantes, le Fonds d'éducation familiale et communautaire des Métallos a soutenu des activités telles que :

- Les stages d'été des Métallos, où les enfants des membres occupent des emplois d'été dans un bureau de district ou au bureau national des Métallos afin d'en apprendre davantage sur le travail de notre syndicat.
- Les journées d'éducation familiale, durant lesquelles les sections locales organisent des pique-niques et des divertissements pour toute la famille et la collectivité élargie.
- L'octroi de subventions aux sections locales afin qu'elles puissent envoyer de jeunes membres aux conférences nationales, des districts et des Jeunes Métallos.

De plus, Le FEFC offre également pour les sections locales membres, un programme de remboursement de frais de garde familiale lors de leurs événements autorisés et lors des événements organisés par le district ou un bureau régional. Il suffit de faire une demande d'autorisation préalable.

Toute demande de financement doit être approuvée préalablement à la tenue de l'événement et doit être acheminée directement au FEFC.

NOUVEAU : Une personne ressource du Québec est maintenant mandatée pour épauler les sections locales membres dans la mise sur pied de leurs projets éducatifs et leurs demandes de financement.

Pour plus de détails :

<https://metallos.ca/ressources/demande-de-financement-de-projet/>

CURSUS DE FORMATION

Quelles formations devrais-je suivre?

Il peut parfois être difficile de s'y retrouver dans la gamme de formations offertes par le Service de l'éducation. Aux pages suivantes, les descriptions de chaque formation sont classées et indiquent à qui elles s'adressent. Ci-après, vous trouverez donc un diagramme suggérant un parcours de formation, appelé cursus, idéal selon vos fonctions syndicales et votre champ d'action. Ces cursus suggérés visent à vous aider à établir vos priorités en matière d'éducation syndicale. Ceux-ci n'imposent ni restrictions ni obligations; ils ne servent qu'à vous guider.

Où suivre les formations?

Les formations syndicales sont des formations qui se donnent en présentiel. Des sessions sont prévues un peu partout au Québec. Vous pouvez donc faire inscrire vos membres aux formations près de chez vous. Les personnes participantes peuvent suivre les formations syndicales dans d'autres régions. Le Grand Montréal étant la région la plus populaire, vous y trouverez un plus grand nombre de séances. Par contre, nous encourageons toutes les personnes qui souhaitent suivre leur formation en région à en faire la demande à leur section locale. Nous vous rappelons que des bourses peuvent être attribuées pour aider à couvrir les frais supplémentaires encourus pour les sections locales. Demander de suivre une formation ailleurs que dans le Grand Montréal contribue à garantir la tenue de ces formations qui comptent souvent un plus petit nombre d'inscriptions.

NOUVEAU : Formations en ligne

Un nombre minimal de formations seront offertes en ligne afin de les rendre plus accessibles et de tenir compte des obstacles que peuvent rencontrer certaines et certains de nos membres. Il est important de garder en tête que l'expérience de formation en personne est à privilégier, est souvent plus efficace et est surtout la plus appréciée de nos membres.

Les formations express sont prévues en ligne, mais peuvent être données en personne. Il suffit d'en faire la demande au Service de l'éducation.

Puis-je suivre une formation plus d'une fois?

Il est possible de suivre une formation à plus d'une reprise, particulièrement si vous l'avez suivie il y a un certain temps et n'avez pas eu l'occasion, pour quelque raison que ce soit, de mettre vos apprentissages en pratique. Nous comptons sur la diligence des sections locales pour évaluer la pertinence de réinscrire quelqu'un à une formation.

Quels sont les différents cursus de formation?

Les formations pour les représentantes syndicales et représentants syndicaux, les formatrices et formateurs ainsi que les personnes travaillant au recrutement et en communication font partie des perfectionnements. Elles ne s'inscrivent donc pas dans des cursus précis de formation régulière.

Les personnes militantes et les personnes dirigeantes syndicales ont quant à elles des champs d'action précis. Ainsi, nous pouvons mettre en évidence 5 grands cursus de formation régulière ainsi qu'une offre de formations régulières destinées à l'ensemble des membres ne s'impliquant pas au sein de leur structure syndicale. Les cursus de formation suggérés sont les suivants :

- Cursus général pour les membres
- Cursus pour les personnes déléguées
- Cursus pour les membres de comités et les responsables en santé et sécurité
- Cursus pour les membres de comités de négociation
- Cursus pour les personnes dirigeantes
- Cursus pour toutes les personnes militantes sur l'équité et l'égalité des personnes

Formations de la FTQ et des conseils régionaux

Plusieurs formations sont rédigées en collaboration avec le Service de l'éducation de la FTQ. Nous encourageons les Métallos à s'inscrire aux formations de la FTQ et des conseils régionaux non offertes par le Syndicat des Métallos, par exemple la formation pour les personnes déléguées sociales. Celles inscrites à notre calendrier sont soit des formations originales, soit des formations très souvent adaptées aux réalités des métallos.

CURSUS DE FORMATION

Formations express pour tout le monde

NOUVEAU

Les formations express pour tout le monde sont offertes gratuitement à toutes les travailleuses et tous les travailleurs métallos, à leurs familles et aux membres de la société civile. Elles peuvent être suivies sans ordre particulier, mais surtout en fonction des besoins et des champs d'intérêt de la personne participante.

Y fait chaud!

(Contraintes thermiques et prévention des coups de chaleur)

Initiation à l'antiracisme

(Comprendre le vocabulaire et les concepts de base pour lutter contre le racisme)

Violence conjugale

(Reconnaître les signes et agir pour lutter contre la violence conjugale)

Formations express pour les militantes et militants

NOUVEAU

Les formations express pour les militantes et militants servent à répondre à des besoins précis en lien avec les rôles et responsabilités des membres et des personnes dirigeantes des sections locales. Elles sont offertes gratuitement à toutes les militantes et tous les militants Métallos, et peuvent être suivies sans ordre particulier, mais surtout en fonction des besoins et des champs d'intérêt de la personne participante.

ABC des syndicats

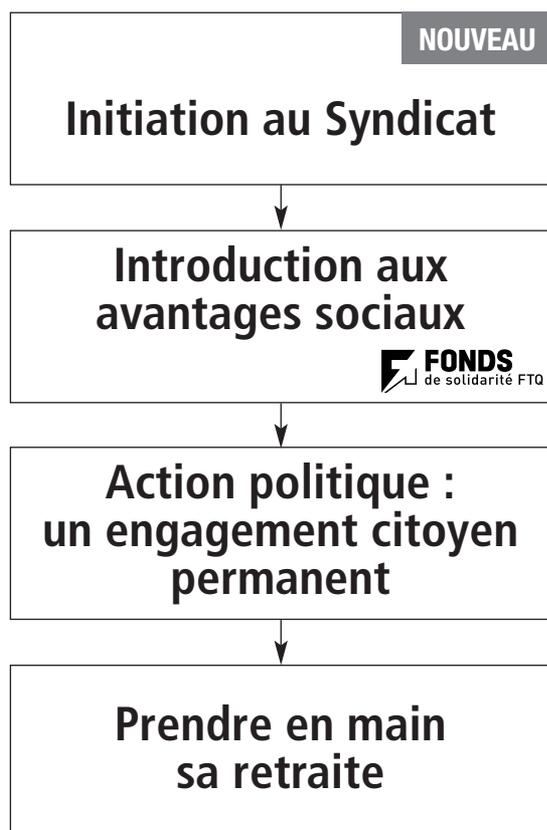
(Rappel des rôles et responsabilités de base des syndicats)

Rédaction de résolutions

CURSUS DE FORMATION

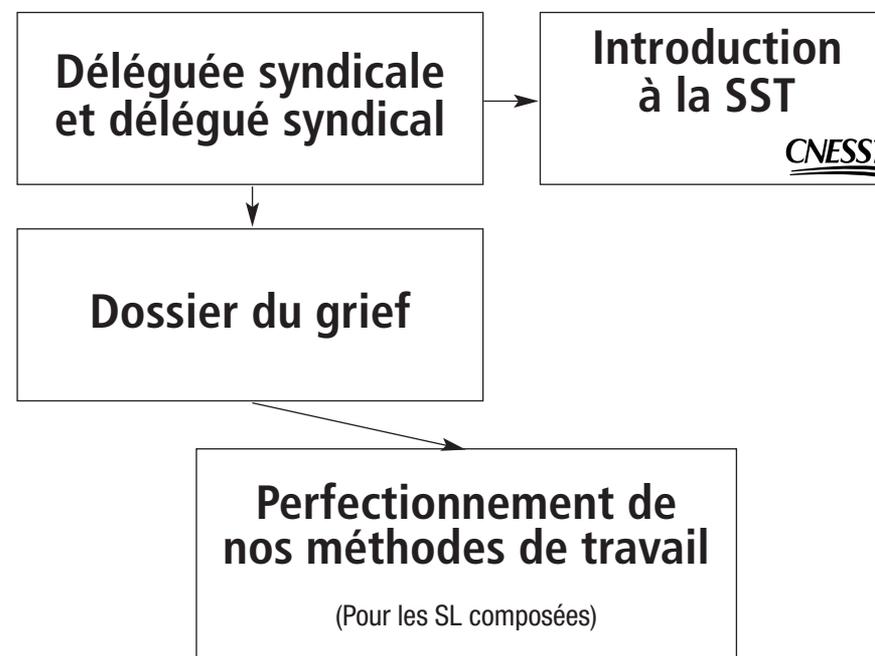
Formations régulières pour les membres

Les formations régulières pour les membres sont des formations dont l'inscription n'exige pas d'implication syndicale. Des séances sont prévues au calendrier de l'éducation, sauf *Prendre en main sa retraite* qui se donne uniquement sur demande et où les conjointes et conjoints peuvent participer gratuitement. Ci-après, l'ordre suggéré pour terminer le parcours de formation.



Formations régulières pour les personnes déléguées

Les formations régulières pour les personnes déléguées sont des formations qui portent principalement sur les relations de travail et les griefs. Elles s'adressent aux personnes militantes impliquées au sein de leur section locale. Des séances sont prévues au calendrier de l'éducation dans différentes régions. On recommande aux personnes déléguées de suivre également les formations pour les membres. Ci-après, l'ordre suggéré pour terminer le parcours de formation pour personnes déléguées.

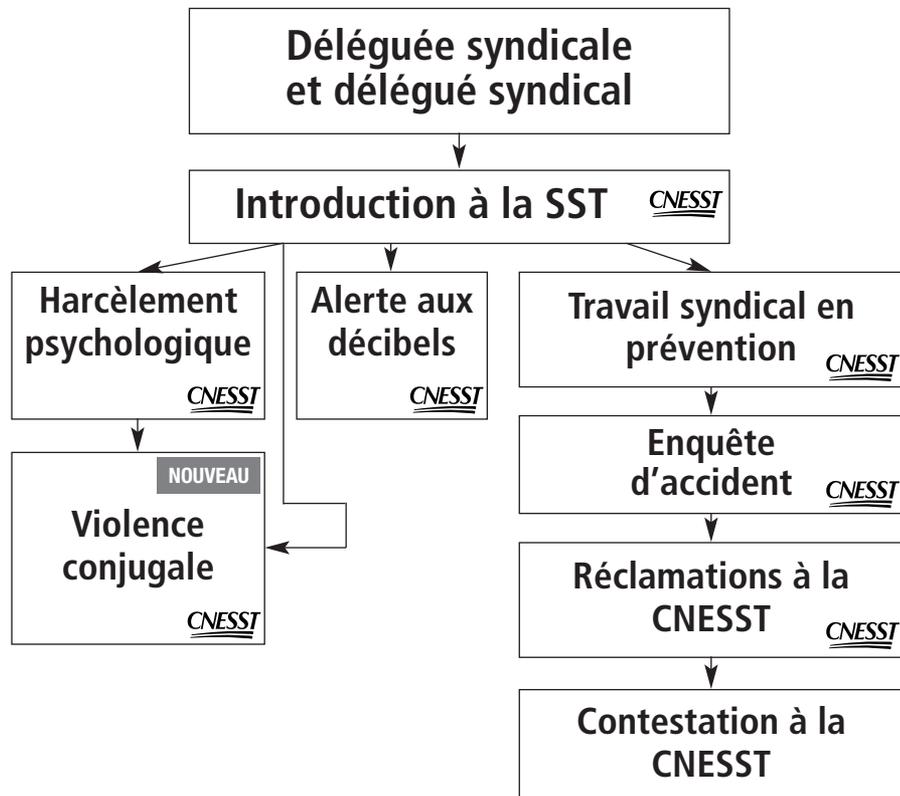


Remarque : Il est important de mettre fin au travail en vase clos. Les personnes déléguées doivent connaître les notions de base en SST pour bien représenter les travailleuses et les travailleurs. Il est ainsi judicieux d'inscrire les personnes déléguées aux formations subventionnées par la CNESST.

CURSUS DE FORMATION

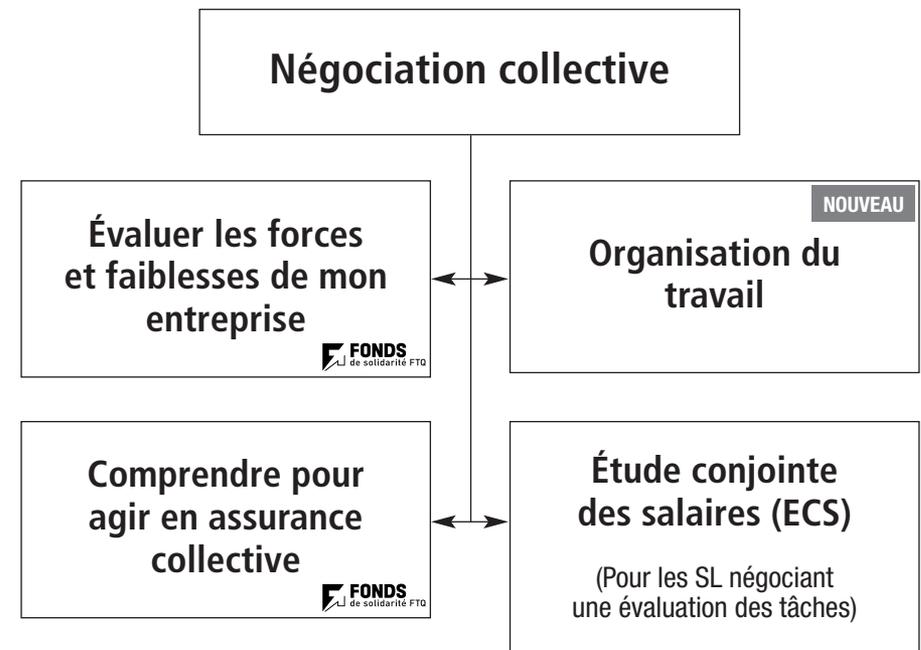
Formations régulières pour les membres des comités et les responsables en santé et sécurité

Les formations régulières pour les membres des comités et les responsables en santé et sécurité sont des formations qui portent directement sur la prévention et la réparation en santé et sécurité. Elles s'adressent aux personnes militantes impliquées au sein de leur section locale. Des séances sont prévues au calendrier de l'éducation dans différentes régions. On recommande à ces personnes de suivre également les formations pour les membres. Ci-après, l'ordre suggéré pour terminer le parcours de formation en santé et sécurité du travail.



Formations régulières pour les membres des comités de négociation collective

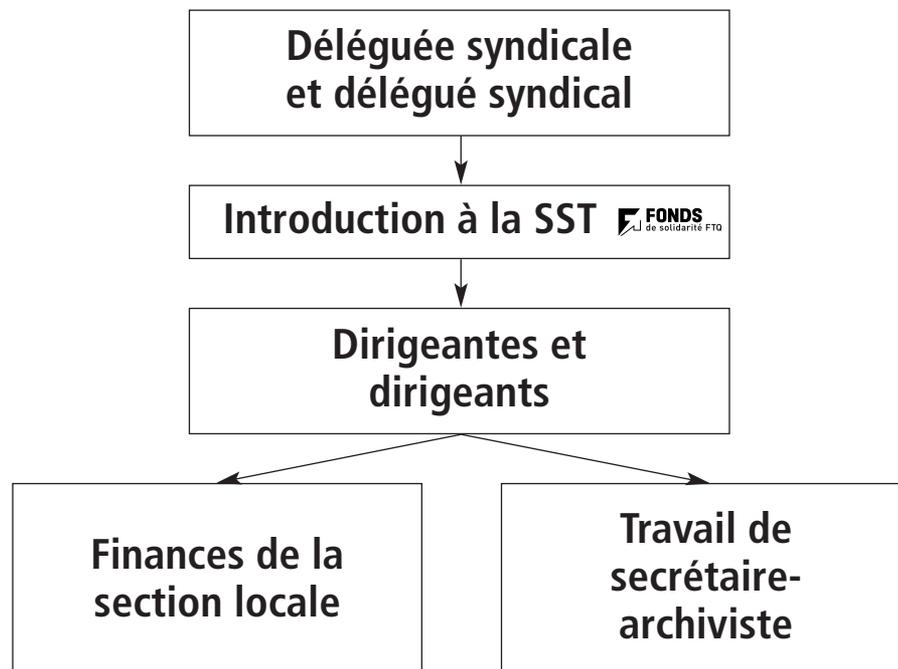
Les formations régulières pour les membres des comités de négociation collective sont des formations qui portent directement sur les différents aspects de la négociation et du renouvellement de convention collective. Elles s'adressent aux personnes qui prennent part aux rencontres de négociation. Des séances sont prévues au calendrier de l'éducation dans différentes régions. On recommande aux personnes non dirigeantes membres des comités de négociation collective de suivre préalablement les formations pour les membres : *Initiation au Syndicat et Introduction aux avantages sociaux*. Ci-après, l'ordre suggéré pour terminer le parcours de formation en négociation collective.



CURSUS DE FORMATION

Formations régulières pour les personnes dirigeantes

Les formations régulières pour les personnes dirigeantes sont des formations qui portent directement sur les rôles et responsabilités des officières syndicales et des officiers syndicaux. Elles s'adressent aux personnes du comité exécutif de la section locale. Des séances sont prévues au calendrier de l'éducation dans différentes régions. Ci-après, l'ordre suggéré pour terminer le parcours de formation pour personnes dirigeantes.



Remarque : On recommande aux personnes dirigeantes de suivre également les formations pour les membres, les formations pour les personnes déléguées ainsi que les formations de base en santé et sécurité.

Formations régulières pour les militantes et militants sur l'équité et l'égalité des personnes

Les formations régulières sur l'équité et l'égalité des personnes sont offertes à toutes les personnes militantes et personnes dirigeantes Métallos. Ces formations peuvent être suivies sans ordre particulier, mais surtout en fonction des besoins et des champs d'intérêt de la personne participante.

Comités locaux de la condition féminine

Coffre à outils des jeunes et nouveaux/nouvelles Métallos

Syndicat sur l'Île de la Tortue

(Formation pour allochtones sur les réalités autochtones)

FORMATION EN LIEN AVEC LES RELATIONS DE TRAVAIL

Déléguée syndicale et délégué syndical

La personne déléguée syndicale vit près de ses membres et est sollicité tous les jours afin de résoudre les différents problèmes rencontrés. Cette personne informe, défend et développe la solidarité dans son milieu de travail. La personne déléguée syndicale doit donc avoir à sa disposition des outils qui l'aident à agir localement.

Contenu de la formation et objectifs

- Connaître ses membres et répondre à leurs besoins.
- Comprendre le fonctionnement d'une section locale et les ressources qu'elle peut mettre à la disposition des personnes déléguées.
- Connaître le fonctionnement du Syndicat des Métallos et de ses affiliations
- Apprendre à identifier la nature des problèmes rencontrés et trouver les solutions appropriées.
- Apprendre les techniques d'enquête de griefs et le respect de la procédure de griefs.
- S'initier à la rédaction de griefs.
- Préparer et participer à des rencontres avec l'employeur.

À qui s'adresse cette formation

Aux personnes militantes et dirigeantes.

Frais d'inscription – 180 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES

Dossier du grief

Défendre nos membres de façon compétente fait partie de nos responsabilités syndicales. Constituer un dossier complet sur chacun des cas soumis par grief nous aide à mettre toutes les chances de notre côté. Un bon dossier fait souvent la différence entre gagner ou perdre un arbitrage. Il s'avère une aide précieuse à notre personne représentante syndicale qui plaidera le cas lors de l'arbitrage.

Contenu de la formation et objectifs

- Réviser la notion de griefs et procéder à une analyse de la vérification de nos droits.
- Apprendre à constituer un dossier d'enquête en tenant compte des trois éléments suivants : les documents pertinents, les faits et les témoins.
- Apprendre la façon d'interroger des témoins.
- Faire un survol sur le cadre juridique de l'arbitrage.

À qui s'adresse cette formation

Aux personnes militantes qui occupent une fonction de personnes déléguée syndicales, spécialement aux membres de comité des griefs ainsi qu'aux personnes dirigeantes impliquées au niveau des griefs.

Exigences

Pour s'inscrire à cette formation, il faut **obligatoirement** avoir suivi la formation *Déléguée syndicale et délégué syndical*.

Frais d'inscription – 180 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES

FORMATION EN LIEN AVEC LES RELATIONS DE TRAVAIL

Initiation au Syndicat

Cette formation est idéale pour tous les nouvelles personnes membres du Syndicat des Métallos. Une version adaptée est destinée aux membres de sections locales composées qui veulent mieux comprendre leur structure et améliorer leur vie syndicale. Elle permet de se familiariser avec ce le Syndicat des Métallos, son fonctionnement et ses activités, en plus d'approfondir leurs connaissances quant à leur propre section locale sur ces mêmes sujets.

Contenu de la formation et objectifs

- Qu'est-ce que le Syndicat des Métallos et que fait-il pour les membres?
- Le fonctionnement du Syndicat des Métallos en lien avec ses élections, ses assemblées, ses activités, sa cotisation syndicale.
- Connaître l'histoire et la structure de sa section locale.
- Démystifier le rôle et les responsabilités des personnes dirigeantes et officières de la section locale et des unités.
- Connaître les ressources et les services disponibles pour les membres du Syndicat.
- Informer et mobiliser les membres sur la pertinence du Syndicat et l'importance de l'implication.

À qui s'adresse cette formation

À tous les membres d'une section locale du Syndicat des Métallos.

***Il est recommandé aux sections locales intéressées de former leur propre groupe afin que le service de l'éducation puisse adapter le contenu de manière spécifique à chaque section locale.**

Frais d'inscription : 60 \$

DURÉE : 1 JOURNÉE

Perfectionnement de nos méthodes de travail (pour les sections locales composées)

Cette formation complémentaire à la formation de *Députée syndicale et délégué syndical* permet d'approfondir certaines tâches nécessaires dans les unités de sections locales composées.

Contenu de la formation et objectifs

En regard des différentes tâches qui incombent aux personnes présidentes d'unités, nous élaborerons :

- Un bref rappel sur le grief, l'enquête et la rédaction.
- Sur les principales composantes d'une convention collective.
- Une méthode de travail pour faire face à des problèmes autres que ceux reliés à la convention collective.
- Des stratégies afin de régler les problèmes au niveau de l'unité et simulation de rencontres avec l'employeur.
- Sur la préparation et la tenue d'assemblée syndicale dans l'unité.

À qui s'adresse cette formation

Aux personnes militantes qui occupent une fonction de personnes déléguées et principalement aux dirigeants des unités de sections locales composées.

***Cette formation se donne sur demande.**

Frais d'inscription : 120 \$

DURÉE : 2 JOURNÉES

FORMATION POUR LES DIRIGEANTES ET DIRIGEANTS

Dirigeantes et dirigeants

Une section locale a besoin d'une équipe de personnes dirigeantes solidaires, efficaces et près de ses membres. C'est pourquoi il est nécessaire de faire le point régulièrement sur notre fonctionnement interne, sur nos priorités et nos besoins afin d'être le plus près possible de nos membres. Cela nécessite des modes de fonctionnement adéquats qui correspondent à la réalité de notre section locale et de notre secteur. Cette formation de quatre jours parce qu'il fait plus de place aux procédures d'assemblée qui sont au cœur de notre démocratie syndicale.

Contenu de la formation et objectifs

- Comprendre les différentes fonctions de chacun des membres de l'exécutif et voir ce que l'on peut améliorer.
- Comprendre les modes de fonctionnement inhérents à une prise de décision éclairée et voir les conditions qui prévalent à l'atteinte d'un consensus.
- Voir quels liens on entretient avec les membres, les personnes déléguées, les membres de comités et ceux de l'assemblée générale et discuter des moyens pour améliorer ces relations privilégiées.
- Apprendre à préparer une assemblée générale (l'ordre du jour, les recommandations, le temps alloué, les débats).
- Apprendre les règles et les procédures d'assemblée.
- Connaître notre syndicat, nos structures et l'importance d'y participer.
- Apprendre à élaborer un plan d'action.

À qui s'adresse cette formation

À toute personne dirigeantes membre de l'exécutif d'une section locale.

Frais d'inscription : 240 \$

DURÉE : 4 JOURNÉES

Finances de la section locale

L'administration des fonds de la section locale relève de la responsabilité de plusieurs membres de l'exécutif. Cette formation permettra à ces responsables de maintenir les livres à jour et de gérer adéquatement les biens de la section locale, tout en leur assurant une crédibilité et une transparence auprès des membres.

Cette formation contient un volet informatique qui permet d'approprier le programme à cet effet.

Contenu de la formation et objectifs

- Les principes de bonne gestion en vertu de nos statuts.
- Tenue du grand livre.
- Livre de la personne trésorière.
- Relevé des salaires et des dépenses.
- Prélèvement des impôts et autres déductions.
- Pratique avec le logiciel Excel.
- Vérification et rapport des syndics.

À qui s'adresse cette formation

Aux personnes dirigeantes de sections locales, plus particulièrement celles qui administrent l'argent provenant des cotisations syndicales

Ex : personnes présidentes, vice-présidentes, trésorières, secrétaire-financiers, syndics.

***Les personnes participantes doivent apporter un portable ou mentionner le besoin d'obtenir un prêt d'ordinateur lors de leur inscription car le nombre d'appareils disponibles est limité.**

Frais d'inscription : 180 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES

FORMATION POUR LES DIRIGEANTES ET DIRIGEANTS

Travail de secrétaire-archiviste

Comme son nom l'indique, cette formation s'adresse aux secrétaires-archivistes. Cette fonction souvent méconnue n'en demeure pas moins importante pour le bon fonctionnement de la section locale. Cette formation permet donc d'approfondir les tâches qui incombent aux secrétaires-archivistes.

Contenu de la formation et objectifs

- Permettre d'améliorer la prise de notes en réunion.
- Apprendre à rédiger un procès-verbal, tel que celui de l'assemblée générale.
- Apprendre à gérer la correspondance ainsi que le classement et la conservation des documents.
- Améliorer notre organisation du temps et la planification des tâches.

À qui s'adresse cette formation

Aux personnes dirigeantes, particulièrement à celles qui occupent la fonction de secrétaire-archiviste.

Frais d'inscription : 120 \$

DURÉE : 2 JOURNÉES

ABC des syndicats (Formation express)

Cette formation express en ligne a été créée pour les syndicats et ne remplace pas la formation *Finances de la section locale*. Il s'agit ici d'une occasion spéciale de se réunir virtuellement entre syndicats pour s'assurer que l'argent de nos membres (cotisations syndicales) soit administré de manière responsable et diligente. Cette formation vise à assurer une certaine uniformité quant aux façons de faire et rappeler les éléments importants du travail de syndicats.

Contenu de la formation et objectifs

- Comprendre le rôle des syndicats ;
- Connaître les documents qui sont nécessaires pour faire notre travail ;
- Se familiariser avec les étapes pour faire une bonne vérification des finances;
- Savoir reconnaître les pièges à éviter.

À qui s'adresse cette formation

À toutes les personnes dirigeantes, particulièrement à celles qui occupent la fonction de syndic.

***Cette formation se donne en ligne. Les participants doivent avoir accès à un appareil électronique individuel et une connexion internet de qualité. Il est important pour les personnes participantes d'éviter de se réunir en un même lieu.**

Frais d'inscription : Aucun

DURÉE : 90 MINUTES

FORMATION POUR LES DIRIGEANTES ET DIRIGEANTS

Leadership et communication

La nouvelle mouture de cette formation en est une de compétences appliquées. Cela signifie que notre travail se concentrera sur l'approfondissement et le développement des compétences en classe sans lectures obligatoires. Par contre, des devoirs seront attribués, mais ceux-ci seront essentiellement des séances de préparation pour des travaux à être présentés en classe. Ce que vous développerez au cours de la formation devrait vous servir au-delà de votre rôle syndical et pourra être appliqué dans votre vie personnelle et en tant que membre de la société civile.

Contenu de la formation et objectifs

- Connaître et comprendre les différentes approches quant au leadership
- Adopter une approche de leadership personnel adaptée
- Développer une approche saine et constructive en situation de conflits interpersonnels
- Pratiquer l'expression de nos compétences personnelles et sociales lors de prises de décisions
- Réfléchir aux spécificités du leadership syndical en fonction de notre culture organisationnelle et de ses paradoxes
- Appliquer des techniques de gestion du stress et du tract
- Développer l'esprit critique lors d'analyse et de prise de position sur des enjeux précis
- Savoir structurer sa pensée afin de communiquer un message mobilisateur
- Gérer ses émotions en prenant les actions nécessaires pour interagir sainement
- Se familiariser avec la rédaction de documents souvent utilisés dans notre Syndicat
- Prendre la parole pour débattre de manière respectueuse et constructive

À qui s'adresse cette formation

Aux personnes dirigeantes.

***Cette formation n'est pas offerte l'année d'élections des sections locales.**

Frais d'inscription : 1500 \$

(Cette formation s'offre en résidence et comprends les frais d'hébergement et de repas.)

DURÉE : 5 JOURNÉES

Rédaction de résolutions (Formation express)

Cette formation express en ligne a été mise sur pied afin d'outiller les membres pour être en mesure de rédiger des résolutions en prévision de nos instances. Nous espérons permettre aux métallos de développer les aptitudes de base nécessaires pour utiliser le véhicule des résolutions et d'ainsi donner des mandats clairs à notre organisation afin d'assurer sa pertinence pour les membres.

Contenu de la formation et objectifs

- Maîtriser la nature même des résolutions
- Comprendre le processus entourant le traitement des résolutions
- Connaître les composantes essentielles devant être incluses lors de la rédaction de résolutions
- Pratiquer l'utilisation d'un langage clair lors de la rédaction de résolutions

À qui s'adresse cette formation

À tous les membres, particulièrement aux personnes dirigeantes ou déléguées à notre assemblée annuelle ou à nos autres instances.

***Cette formation se donne en ligne. Les participants doivent avoir accès à un appareil électronique individuel et une connexion internet de qualité. Il est important pour les personnes participantes d'éviter de se réunir en un même lieu.**

Frais d'inscription : Aucun

DURÉE : 90 MINUTES

FORMATION POUR LES DIRIGEANTES ET DIRIGEANTS

Lac à l'épaule des sections locales

MISE À JOUR

La nouvelle mouture de cette formation structure les rencontres visant à améliorer ou rétablir les relations entre les personnes élues occupant différentes fonctions au sein de l'équipe d'une section locale. Elle permet de créer un espace sécuritaire permettant à chacun de s'exprimer sincèrement afin d'aborder de front les enjeux ou problématiques vécues dans le cadre de notre implication syndicale. Cette activité éducative permet également de jeter les bases pour l'amélioration ou la reconstruction de l'esprit d'équipe au sein de la section locale.

Contenu de la formation et objectifs

- Aider les membres d'une équipe à mieux comprendre ce que font les autres ;
- Favoriser une communication plus complète et plus fluide entre les membres de l'équipe ;
- Minimiser les conflits dus aux malentendus ;
- Aider les participants à mieux comprendre la vision et les valeurs de leur Syndicat local ;
- Fournir un moment pour souder les liens entre les membres de l'équipe ;
- Mieux s'écouter, mieux se comprendre, en favorisant le respect et la reconnaissance.

À qui s'adresse cette formation

Aux personnes membre des comités exécutifs et/ou des personnes dirigeantes d'unités d'une même section locale.

Frais d'inscription : 120 \$

(Il est suggéré que la section locale prévoie offrir cette formation en résidence.)

DURÉE : 2 JOURNÉES

Gestion des conflits interpersonnels

MISE À JOUR

Être en relation avec les membres est au cœur même de l'activisme syndical. Interagir avec des personnes aux expériences, aux croyances, aux valeurs et aux aptitudes diverses peut amener son lot de défis. De plus, la nature de nos relations est largement influencée par les différents problèmes vécus en milieu de travail, ce qui peut représenter un terreau fertile pour l'apparition de conflits interpersonnels.

Les conflits sont donc déterminants, tant pour le désir d'implication et de mobilisation des membres ainsi que des militant.e.s syndicaux et syndicales que pour le bon fonctionnement des différentes structures syndicales. Ils peuvent tout aussi bien faire obstacle au développement que le favoriser. Tout dépend de la capacité de chacun.e de cerner ces conflits et, surtout, de se donner les moyens nécessaires pour les gérer.

La présente formation se veut une réponse parmi d'autres au besoin de perfectionnement des membres de nos exécutifs et de nos délégué.e.s qui ont à intervenir en situation de conflit, que ce soit pour le volet social, syndical ou de la santé et sécurité..

Contenu de la formation et objectifs

- Mettre en pratique des aptitudes d'écoute et d'ouverture.
- Approfondir nos connaissances de l'écoute active.
- Se familiariser avec les différents styles de gestion des conflits et être en mesure de reconnaître les contextes pour lesquels chacun d'eux peut être le plus utile.
- Expérimenter le modèle de médiation

À qui s'adresse cette formation

Aux personnes membre des comités exécutifs et/ou des personnes dirigeantes d'unités d'une même section locale.

Frais d'inscription : 60 \$

DURÉE : 1 JOURNÉE

FORMATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

MISE À JOUR

Introduction à la santé et sécurité du travail

Travailler sans danger devrait être la norme dans nos milieux de travail. Cependant, tout nous prouve que beaucoup reste à faire dans ce domaine et que nos acquis restent toujours à défendre. Pour ce faire, nous devons nous équiper pour défendre nos droits et pour développer l'action syndicale sans laquelle rien n'est possible.

Contenu de la formation et objectifs

- Se sensibiliser à l'existence des dangers qui existent dans nos milieux de travail.
- Prendre conscience des atteintes causées à notre santé par notre milieu de travail.
- Se renseigner sur nos principaux droits en vertu des lois sur la santé et la sécurité au travail.
- Comprendre la responsabilité de l'employeur en matière de santé et de sécurité.
- Prendre conscience de l'importance de notre action syndicale quotidienne qui doit inspirer toutes nos démarches.

À qui s'adresse cette formation

À toutes les personnes militantes, incluant les personnes occupant les fonctions de déléguées, de membres de comités et de responsables en santé et de sécurité ainsi qu'aux personnes dirigeantes.

Juridiction fédérale

Cette formation est aussi disponible sur demande pour les membres de comités de santé et de sécurité sous juridiction fédérale (avec lois et règlements qui s'y appliquent).

Frais d'inscription : 180 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES

Travail syndical en prévention

Cette formation de deux jours suit la formation de base *Introduction à la santé et sécurité du travail*. De façon plus précise, elle permet d'approfondir toutes les questions liées à la prévention dans nos milieux de travail.

Contenu de la formation et objectifs

- Permet d'approfondir nos connaissances du travail des comités et des responsables en santé et sécurité.
- Examine de près le travail syndical en prévention.
- Explore les règlements en matière de santé et de sécurité.
- Vise à développer une approche stratégique syndicale pour faire face à des dossiers plus difficiles auxquels nous sommes de plus en plus confrontés.

À qui s'adresse cette formation

Aux personnes militantes en santé et sécurité du travail. Particulièrement pour celles impliquées au niveau de la prévention.

Exigences

Pour s'inscrire à cette formation, il faut **obligatoirement** avoir suivi la formation *Introduction à la santé et sécurité du travail*.

Frais d'inscription : 120 \$

DURÉE : 2 JOURNÉES

FORMATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Enquête d'accident

La bonne volonté n'est pas suffisante pour défendre nos membres. Une enquête approfondie sur les accidents et les problèmes de santé est aussi importante qu'une enquête de griefs. En effet, pour améliorer nos conditions de travail en matière de santé et sécurité, nous devons savoir de quoi nous parlons. Bien cerner le problème pour trouver la solution adéquate est une démarche essentielle.

Contenu de la formation et objectifs

- Apprendre à détecter les faits pertinents reliés aux accidents.
- Apprendre à rencontrer les témoins dans une perspective syndicale.
- Apprendre à faire les bonnes recommandations pour éliminer le danger suite aux conclusions de l'enquête.

À qui s'adresse cette formation

Aux personnes militantes en santé et sécurité du travail. Particulièrement pour celles impliquées au niveau des enquêtes d'accidents.

Exigences

Pour s'inscrire à cette formation, il faut **obligatoirement** avoir suivi la formation *Introduction à la santé et sécurité du travail*.

Frais d'inscription – 180 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES

Réclamation à la CNESST

La défense des personnes accidentées du travail constitue une partie importante de notre travail syndical.

Afin de remplir cette fonction syndicale de façon compétente, cette formation fait suite à la formation de base en santé et sécurité. Il permet d'outiller les membres de comités afin qu'ils puissent soutenir les membres qui font une réclamation à la CNESST.

Contenu de la formation et objectifs

- Faire un portrait des droits et des recours en vertu de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles.
- Permettre de comprendre et de bien remplir les différents formulaires.
- Faire un survol des délais, des recours et de la façon de les appliquer.

À qui s'adresse cette formation

Aux personnes militantes en santé et sécurité du travail. Particulièrement pour celles sollicitées pour remplir des formulaires de réclamations de la CNESST.

Exigences

Pour s'inscrire à cette formation, il faut **obligatoirement** avoir suivi la formation *Introduction à la santé et sécurité du travail*.

Frais d'inscription – 180 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES

FORMATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Contestation à la CNESST

Préparer un dossier solide et complet pour mieux défendre les membres accidentés devant diverses instances de la CNESST est un atout important pour gagner sa cause.

Contenu de la formation et objectifs

- Apprendre à bâtir sa preuve en réunissant tous les documents, tous les formulaires et tous les témoignages au cas en litige.
- Simuler des rencontres avec les témoins afin de développer nos techniques d'enquête.
- Apprendre à classer les éléments constitutifs du dossier afin de bien se préparer à plaider le cas.

À qui s'adresse cette formation

Aux personnes militantes en santé et de sécurité au travail.

Exigences

Pour s'inscrire à cette formation, il faut **obligatoirement** avoir suivi les formations *Introduction à la santé et sécurité du travail* et *Réclamation à la CNESST*.

***Cette formation n'est plus admissible au remboursement du salaire de base des personnes participantes à la CNESST.**

Frais d'inscription : 180 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES

Alerte aux décibels

Cette formation permet aux personnes participantes de prendre conscience des problèmes de santé causés par le bruit dans leur milieu de travail.

Contenu de la formation et objectifs

- On y traite de divers types de bruits, de leurs effets et des moyens pour réduire l'exposition.
- Cette formation permet d'élaborer un plan d'action pour améliorer les conditions de travail des personnes exposées au bruit et fournit un programme d'aide à celles atteintes de surdité.
- On apprend également le processus d'indemnisation des travailleuses et travailleurs atteints de surdité professionnelle.

À qui s'adresse cette formation

Aux personnes militantes en santé et sécurité du travail.

Exigences

Pour s'inscrire à cette formation, il faut **obligatoirement** avoir suivi la formation *Introduction à la santé et sécurité du travail*.

Frais d'inscription : 180 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES

FORMATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Harcèlement psychologique : prévention et indemnisation

Cette formation démystifie ce qu'est le harcèlement psychologique au sens des Lois. Elle permet ensuite de développer des aptitudes afin d'épauler les responsables syndicaux, tant en relation de travail qu'en santé et sécurité dans leurs démarches. En plus de développer une démarche syndicale dans la prévention et la gestion des dossiers aussi délicats que ceux en matière d'harcèlement psychologique, les participants pratiquent l'application de leurs connaissances tant au niveau de l'enquête, de la réclamation que de la prévention.

Contenu de la formation et objectifs

- Équiper les responsables locaux afin qu'ils connaissent les dispositions de la Loi sur les normes du travail en matière de harcèlement psychologique.
- Apprendre les dispositions de la Loi sur la santé et la sécurité du travail et la Loi sur les accidents de travail et maladies professionnelles en matière de prévention et d'indemnisation du harcèlement psychologique à titre de lésion professionnelle.
- Développer une méthode d'enquête efficace pour ces dossiers difficiles à gérer et qui nécessitent notre objectivité.

À qui s'adresse cette formation

À tous les membres de la structure syndicale qui ont à faire face à ce genre de problème.

Exigences

Pour s'inscrire à cette formation, il faut **obligatoirement** avoir suivi l'une des formations *Déléguée syndicale et délégué syndical* ou *Introduction à la santé et sécurité du travail*.

Frais d'inscription : 180 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES

NOUVEAU

Violence conjugale : Prévenir et agir en milieu de travail

Cette nouvelle formation développée en partenariat avec la FTQ et ses affiliés vise à outiller les militants syndicaux afin de prévenir la violence conjugale et pour agir face à diverses situations en utilisant les outils légaux et les ressources syndicales et communautaires à leur disposition. Il s'agit d'un phénomène présent dans notre société et la récente vague de féminicides au Québec démontre que c'est un fléau qui prend de plus en plus d'importance. Lorsqu'une femme survit à de la violence conjugale, elle ne la vit pas uniquement dans les sphères privées. Cette violence s'immisce dans son milieu de travail soit par les effets qui se répercutent sur ses relations avec les autres et sur sa productivité au travail ou dans d'autres cas par le danger même qui la suit sur les lieux de travail.

Contenu de la formation et objectifs

- Mieux comprendre la violence conjugale : comment elle se manifeste, comment elle est vécue de manière différente par les femmes, d'où vient ce fléau et comment elle se présente dans nos milieux de travail.
- Connaître les droits des victimes et des survivantes et survivants de violence conjugale.
- Savoir comment intervenir si on croit être témoin de violence conjugale.
- Se familiariser avec le rôle des syndicats dans la violence conjugale que ce soit à travers la négociation ou dans la lutte sociale contre la violence conjugale.
- Planifier le transfert de leurs apprentissages dans leur milieu de travail.

À qui s'adresse cette formation

À tous les membres Métallos tant aux élus de sections locales qu'aux membres des comités de négociation ainsi qu'aux militantes et militants qui souhaitent dénoncer, résister et agir pour aider les travailleuses et travailleurs, syndiqués ou non, qui sont victimes de violence conjugale.

Frais d'inscription : 120 \$

DURÉE : 2 JOURNÉES

FORMATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Lutter contre la violence conjugale (Formation express)

NOUVEAU

La violence conjugale est un problème social grave qui demande toute notre attention et notre vigilance. La lutte contre la violence conjugale s'inscrit directement dans les actions syndicales que nous avons toujours menées pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes. La Loi 27, loi qui est venue modifier le régime de santé et sécurité du travail en 2021, a expressément prévue de nouvelles dispositions en matière de prévention de la violence conjugale. Ces dispositions peuvent permettre une meilleure protection des victimes dans la mesure où elles sont véritablement appliquées.

Contenu de la formation et objectifs

- Se familiariser avec les concepts de base en lien avec la violence conjugale
- Comprendre les dynamiques de pouvoir
- Savoir mieux reconnaître les signes et les facteurs de risque de violence conjugale
- S'approprier une stratégie d'intervention et d'action syndicale lors de violence conjugale

À qui s'adresse cette formation

À tous, incluant les familles et les membres de la société civile.

***Cette formation peut être offerte en personne lors d'évènements mis sur pied par les sections locales. Veuillez adresser vos demandes à la personne responsable du Service de l'éducation.**

Frais d'inscription : Aucun

DURÉE : 90 MINUTES

Y fait chaud! Que faire? (Formation express)

Les changements climatiques se font sentir. Les périodes de chaleurs intenses et de canicules se multiplient. Travailler sous la chaleur apporte son lot de danger pour la santé et la sécurité de tous les travailleurs et travailleuses. Il est important de parfaire nos connaissances au sujet des contraintes thermiques afin de mieux connaître nos droits et de se sentir plus confiants de les exercer. La santé et sécurité au travail c'est l'affaire de tous.

Contenu de la formation et objectifs

- Comprendre qu'est-ce qu'une contrainte ou un stress thermique
- Être en mesure d'identifier les symptômes d'un coup de chaleur
- Se familiariser avec des actions permettant de prévenir un coup de chaleur
- Savoir comment utiliser les outils à notre disposition pour faire une prévention efficace
- Démystifier les facteurs mathématiques en lien avec les contraintes ou stress thermiques

À qui s'adresse cette formation

À tous, incluant les familles et les membres de la société civile.

***Cette formation peut être offerte en personne lors d'évènements mis sur pied par les sections locales. Veuillez adresser vos demandes à la personne responsable du Service de l'éducation.**

Frais d'inscription : Aucun

DURÉE : 60 MINUTES

FORMATION EN LIEN AVEC LA NÉGOCIATION

Négociation collective

Bien se préparer comme équipe de négociation, c'est déterminant si nous voulons atteindre nos objectifs. Prévoir les stratégies possibles qui seront utilisées par l'employeur, apprendre à travailler ensemble, à développer une cohésion syndicale et se donner les moyens pour bien communiquer avec ses membres sont autant d'atouts pour bien cheminer lors d'une négociation.

Contenu de la formation et objectifs

- Apprendre les modes de consultation des membres en vue de préparer le projet de la convention collective.
- Comprendre le cadre légal qui régit la négociation.
- Procéder à l'analyse du contenu d'une convention collective.
- Faire plusieurs pratiques de négociation par des jeux de simulation en vue de maîtriser les techniques inhérentes à la négociation et pour analyser les comportements à adopter à la table de négociation.
- Se sensibiliser au travail d'équipe et à l'importance du consensus.
- Se doter de moyens pour procéder à une analyse pertinente de notre rapport de force.
- Prévoir toutes les facettes reliées à la préparation d'une grève.

À qui s'adresse cette formation

Aux personnes militantes, particulièrement à celles membres d'un comité de négociation. Nous vous recommandons d'inscrire à la même session l'ensemble du comité afin d'en profiter au maximum.

Frais d'inscription : 180 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES

Mobiliser durant la négo

NOUVEAU

Pour améliorer nos conventions collectives, notre solidarité doit être démontrée avec sérieux, pendant les périodes de négociations certes, mais encore plus important, au quotidien. Pour y arriver, il faut non seulement que nos exécutifs syndicaux s'y attardent, mais il faut également que les militants et les membres s'unissent, se structurent et s'activent ensemble.

La présente formation d'adresse aux personnes déléguées syndicales et aux personnes militantes informelles, souvent appelé « poteaux ». L'ensemble de ces personnes militantes sont les piliers de la vie syndicale et de la solidarité dans nos milieux de travail. En prenant part à cette formation, nous jetterons les bases pour que les membres du comité de négociation et les piliers de la solidarité travail de concert de manière efficace.

Contenu de la formation et objectifs

- Maîtriser le vocabulaire relatif à la négociation collective.
- Identifier certaines pratiques patronales en lien avec l'appartenance syndicale et comprendre ses effets discriminatoires pour les membres et militants syndicaux ainsi que ses conséquences sur le rapport de force du Syndicat.
- Identifier des actions et des moyens permettant de bâtir la solidarité nécessaire à la mobilisation.
- Développer une stratégie de collaboration afin de mieux épauler les militants et les alliés dans nos milieux de travail.
- Mettre en pratique un argumentaire et des attitudes efficaces pour échanger avec nos collègues de travail afin de développer un soutien syndical favorable.

À qui s'adresse cette formation

Aux personnes militantes, particulièrement aux personnes dirigeantes et celles membres d'un comité de négociation.

Frais d'inscription : 60 \$

DURÉE : 1 JOURNÉE

FORMATION EN LIEN AVEC LA NÉGOCIATION

Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances

La retraite et les assurances représentent une part importante des avantages sociaux négociés. Ces derniers assurent la sécurité financière de nos membres, avant comme pendant la retraite. Depuis plusieurs années, nous assistons à l'explosion des coûts et, conséquemment, ils prennent une plus grande importance à la table de négociation. Nous avons tout intérêt à mieux connaître ce sujet afin de prendre des décisions éclairées.

Contenu de la formation et objectifs

- Se familiariser avec les différents types de produits et de régimes de retraite.
- Connaître et comprendre les différents paramètres influençant les coûts de l'assurance collective.

À qui s'adresse cette formation

À tous les membres de la structure syndicale qui désirent améliorer leurs connaissances sur les régimes de retraite et les assurances collectives afin de mieux s'outiller pour mobiliser les membres afin de faire face aux questions et enjeux de négociation.

***Cette formation est admissible à un remboursement de 75% du salaire des participantes et participants et à un remboursement d'autres dépenses selon la politique du Fonds de solidarité FTQ.**



Frais d'inscription : 60 \$ (admissible au remboursement du )

DURÉE : 1 JOURNÉE

Comprendre pour agir en assurances collectives

Depuis quelques années, les régimes d'assurances collectives subissent de fortes pressions en négociation suite à l'augmentation substantielle des coûts. Selon les prévisions, ces coûts continueront à augmenter, entre autres avec l'arrivée de nouveaux médicaments, de nouvelles technologies et du vieillissement de la population. Nos régimes représentent donc une part grandissante de l'enveloppe monétaire lors des négociations. Nous ne pourrions plus négocier ceux-ci comme nous le faisons auparavant. Les dirigeantes et dirigeants doivent mieux comprendre le fonctionnement de leur régime d'assurances collectives et les coûts qui y sont associés afin d'en assurer la pérennité et de bien défendre leurs membres dans les dossiers problématiques.

Contenu de la formation et objectifs

- Connaître l'historique des assurances collectives et comprendre leur importance dans nos avantages sociaux.
- Comprendre l'administration ainsi que la propriété du contrat d'assurance collective.
- Connaître les types de régimes et de couvertures, les programmes offerts par les régimes publics ainsi que les principes de base de la tarification.
- Connaître les points à négocier et négociables d'un régime.
- Comprendre la fiscalité applicable et le contrôle possible des coûts des régimes.
- Connaître les étapes de la gestion des dossiers problématiques et identifier le bon recours.

À qui s'adresse cette formation

Aux personnes militantes, particulièrement à celle membre d'un comité de négociation ou appelée à s'occuper de dossiers en lien avec l'assurance collective. Cette formation fait suite à la formation *Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances*.

Frais d'inscription : 180 \$ (admissible au remboursement du )

DURÉE : 3 JOURNÉES

FORMATION EN LIEN AVEC LA NÉGOCIATION

Organisation du travail

Cette nouvelle formation développée en partenariat avec la FTQ et ses affiliés vise à définir l'organisation du travail et déterminer notre action syndicale dans ce champ, dans le but de prévenir les changements et de mieux intervenir pour protéger les droits des travailleuses et travailleurs. Le monde du travail est constamment en changement. Ces changements se vivent souvent dans l'organisation du travail.

Contenu de la formation et objectifs

- Comprendre ce qu'est l'organisation du travail et les principaux enjeux qu'elle soulève.
- Être en mesure de faire une évaluation de son milieu de travail afin de mieux analyser les changements liés à l'organisation du travail et ses conséquences.
- Définir notre action syndicale afin de prévenir les impacts négatifs de l'organisation du travail et d'agir en réponse aux changements.

À qui s'adresse cette formation

Aux personnes militantes, particulièrement aux personnes dirigeantes et celles membres d'un comité de négociation.

Frais d'inscription : 120 \$

DURÉE : 2 JOURNÉES

Évaluer les forces et faiblesses de mon entreprise

Cette formation de deux jours vise à ce que les participants et les participantes comprennent le fonctionnement d'une entreprise. Ils apprennent aussi à l'analyser afin d'être ainsi en mesure de mieux cerner les signes annonciateurs de difficultés. De plus, ils sont amenés à réfléchir sur l'importance d'impliquer la structure syndicale locale pour réaliser ce travail d'analyse, lorsqu'il est fait en temps régulier, mais aussi en situation de crise.

Contenu de la formation et objectifs

- Faire le diagnostic d'une compagnie fictive.
- Déterminer les forces et les faiblesses à partir des signes qui apparaissent dans le portrait de l'entreprise.
- Analyser ces forces et faiblesses selon le contexte.

À qui s'adresse cette formation

À toutes les dirigeantes et dirigeants des sections locales.

Exigences

Pour s'inscrire à cette formation, il faut **obligatoirement** avoir suivi la formation *Déléguée syndicale et délégué syndical*.

***Cette formation se donne sur demande.**

***Cette formation est admissible à un remboursement de 75% du salaire des participantes et participants et à 0,50 \$/km selon les barèmes du Fonds de solidarité.**



Frais d'inscription : 120 \$

DURÉE : 2 JOURNÉES

FORMATIONS EN LIEN AVEC L'ÉQUITÉ ET L'ÉGALITÉ DES PERSONNES

Comités locaux de la condition féminine

Cette nouvelle formation fait suite aux recommandations faites par les participantes lors du Forum sur la condition féminine qui a été mise sur pied au printemps 2017 suivant une résolution de l'assemblée annuelle. Il s'agit en quelque sorte d'une deuxième étape à la relance des comités de condition féminine tel que défini dans les Statuts internationaux et à leur restructuration. Cette formation vise à outiller les personnes responsables des comités de condition féminine des sections locales et de leurs membres afin que ceux-ci soient efficaces dans leur section locale. Il s'agit d'aider les participantes à mettre sur pied ces comités dans leur section locale et/ou d'améliorer leur fonctionnement afin que ceux-ci deviennent un outil de premier choix lors de mobilisation et de luttes des sections locales.

Contenu de la formation et objectifs

- Appliquer nos connaissances pour obtenir le portrait des femmes et de leurs problèmes dans nos sections locales.
- Planifier des actions concrètes pour répondre aux besoins réels des femmes membres de nos sections locales.
- Connecter le comité de la condition féminine de la section locale au reste de la structure et à l'ensemble des membres.
- Développez un plan d'action pour le comité de la condition féminine de la section locale en lien avec les priorités des membres.

À qui s'adresse cette formation

À toutes les membres désireuses de s'impliquer dans leur section locale afin de mettre sur pied ou d'améliorer leur comité de la condition féminine.

Frais d'inscription – 180 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES

NOUVEAU

Coffre à outils des jeunes et nouveaux métallos

Cette formation met l'accent sur les réalités partagées par les jeunes et nouveaux membres et les notions de base inhérente au fait d'être une personne syndiquée. En réunissant des jeunes et nouveaux métallos, ces personnes sont en mesure de créer un climat d'apprentissage inclusif et surtout de se retrouver avec d'autres métallos partageant une expérience similaire. Cette formation vise à développer une meilleure compréhension de la pertinence et de l'utilité du Syndicat dans leur quotidien et ultimement, à favoriser le désir d'implication et de militantisme.

Contenu de la formation et objectifs

- Se familiariser avec la structure syndicale et ses ressources?
- Développer une perception et un discours positifs en lien avec le syndicat
- Se familiariser avec les notions de base de droits du travail
- Connaître ses recours en cas de besoin
- Développer une stratégie pour créer un lien avec les dirigeants syndicaux

À qui s'adresse cette formation

À tous les membres de 35 ans et moins ou nouvellement syndiqués

Frais d'inscription : 60 \$

DURÉE : 1 JOURNÉE

FORMATIONS EN LIEN AVEC L'ÉQUITÉ ET L'ÉGALITÉ DES PERSONNES

Syndicat sur l'Île de la Tortue

NOUVEAU

Cette nouvelle formation fait suite à une résolution de l'assemblée annuelle 2017 afin d'informer et d'outiller les membres Métallos dans leurs relations avec les communautés Autochtones. Il s'agit d'une version adaptée par le District 5 de la formation de 5 jours développée en collaboration avec des partenaires issus des communautés autochtones canadiennes. Cette formation contribue à renforcer les liens de solidarité et de collaboration entre les Autochtones et les allochtones dans nos activités et luttes syndicales.

Contenu de la formation et objectifs

- Approfondir notre compréhension de notre histoire commune en tant qu'Autochtones et allochtones et de ses répercussions sur les peuples autochtones aujourd'hui.
- Examiner les efforts soutenus des peuples autochtones pour survivre et prospérer, et pour exercer leurs droits.
- Explorer les nombreux liens entre les luttes Autochtones et les luttes ouvrières.
- Développer la capacité des Métallos et des peuples autochtones à travailler efficacement ensemble lors des luttes communes et liées.
- Renforcer les capacités des Métallos allochtones à être de bons alliés des luttes Autochtones et à pratiquer la réconciliation.

À qui s'adresse cette formation

À tous les membres Métallos allochtones qui sont en relation avec des personnes autochtones ou qui s'intéressent à la réconciliation avec les peuples autochtones. Les participants autochtones sont les bienvenus afin de contribuer et d'enrichir les apprentissages des participants.

Frais d'inscription – 1500 \$

(Cette formation s'offre en résidence et comprends les frais d'hébergement et de repas.)

DURÉE : 3 JOURNÉES

Initiation à l'antiracisme (Formation express)

NOUVEAU

Les dernières années ont été marquées par la médiatisation de crimes et d'événements malheureux racistes et haineux. La question du racisme systémique a fait couler beaucoup d'encre. Le discours social se polarise, et la montée des démonstrations d'intolérance et de division est en expansion. Syndicalement, cela va à l'encontre de nos valeurs profondes d'égalité et de solidarité. Il est de notre devoir d'agir pour promouvoir l'égalité et militer contre le racisme, et ce, sous toutes ses formes. Nous pouvons le faire personnellement et syndicalement. Nous avons toujours été, et sommes encore, parmi les acteurs de changement sociaux les plus puissants.

Contenu de la formation et objectifs

- Maîtriser le vocabulaire relatif à la diversité culturelle et au racisme afin de mieux communiquer et cohabiter.
- Se familiariser avec l'expression « racisme systémique » et savoir en reconnaître les causes sous-jacentes.
- Comprendre que diverses discriminations ont des conséquences sur notre parcours de vie.
- Bâtir une plus grande solidarité avec les métallos qui vivent de multiples discriminations.
- Prendre conscience de nos perceptions et reconnaître les manifestations de nos biais cognitifs afin d'amorcer une démarche d'inclusion.
- Comprendre ce que représentent les micro-agressions, et être en mesure de mieux les reconnaître.

À qui s'adresse cette formation

À tous, incluant les familles et les membres de la société civile.

Frais d'inscription : Aucun

DURÉE : 90 MINUTES

FORMATION DIVERS

Prendre en main sa retraite

Cette formation offre un moment d'échanges et de réflexion pour faciliter la préparation de la retraite. On y traite des divers changements à entrevoir. L'organisation du temps s'en trouve bouleversée ainsi que nos relations interpersonnelles parce que notre quotidien n'est plus déterminé par le travail. Nos sources de revenus sont modifiées et de nouvelles priorités se profilent. Il est donc important de prévoir les changements apportés par la vie à la retraite et de s'y préparer en conséquence. Le syndicat peut vous aider dans cette démarche.

Contenu de la formation et objectifs

- Permettre de se poser les bonnes questions sur notre vision de la retraite.
- Explorer les choses que l'on peut faire pour améliorer sa santé.
- Passer en revue les aspects financiers et juridiques reliés à la retraite (régimes de retraite publics et privés, testament).
- Apprendre à s'ajuster aux changements inévitables engendrés par la vie à la retraite au niveau des relations interpersonnelles.
- Apprendre à organiser son temps à la retraite et à prévoir de nouvelles activités.

À qui s'adresse cette formation

À tous les membres préoccupés par leur retraite et qui sont à cinq ans ou moins de la prendre et leur personne conjointe

***Cette formation se donne sur demande.**

Frais d'inscription : 120 \$ Gratuit pour les conjointes et conjoints.

DURÉE : 2 JOURNÉES

Action politique : un outil d'action syndicale

L'histoire du mouvement syndical est parsemée de plusieurs batailles pour l'amélioration des conditions de vie et de travail. Très tôt, cependant, nous avons compris que nos interventions seraient limitées sans actions politiques pour venir encourager les changements législatifs et la venue de programmes sociaux.

Aujourd'hui, le discours économique, où le profit est au centre des préoccupations de la classe politique, menace nos acquis sociaux tel que l'accès universel aux services de santé et d'éducation. Tout aussi inquiétant, dans ce contexte, la population semble de plus en plus se désengager de son devoir de citoyen.

Contenu de la formation et objectifs

- Développer l'esprit critique des participantes et participants face aux choix politiques des élus.
- Permettre aux participantes et participants de faire des choix politiques en fonction de leurs valeurs collectives.
- Outiller les militantes et militants comme agents multiplicateurs dans leur milieu.
- Remettre en valeur le projet de société de la FTQ auprès des membres.

À qui s'adresse cette formation

À tous les membres.

Frais d'inscription : 180 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES

JANVIER 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			<i>Jour de l'An</i> 1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
	Perfectionnement des permanents – Wendake					
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
			Finances de la section locale – Brossard			
26	27	28	29	30	31	
			Déléguée syndicale et délégué syndical – Brossard			
		Dirigeantes et dirigeants – Rouyn-Noranda				

Début des formations – 8 h

FÉVRIER 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1
2	3	4	5	6	7	8
	ABC des syndicats En ligne		Introduction à la santé et sécurité du travail – Ste-Thérèse			
		Dirigeantes et dirigeants – Brossard				
9	10	11	12	13	14	15
	Leadership et communication – En résidence					
16	17	18	19	20	21	22
			Négociation collective – Brossard			
23	24	25	26	27	28	
		Introduction à la santé et sécurité du travail – Beauce				
	Secrétaire archiviste – Brossard		Déléguée syndicale et délégué syndical – Brossard			

Début des formations – 8 h

MARS 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1
2	3	4	5	6	7	8 <i>Journée internationale des droits des femmes</i>
9 <i>Changement d'heure (heure avancée)</i>	10 Activité du Comité des femmes d'acier Toutes les régions	11	12 Perfectionnement des permanentes et permanents - Montréal	13	14	15
			Déléguée syndicale et délégué syndical – Québec			
16	17 Introduction aux avantages sociaux Brossard	18	19	20	21	22
		Enquête d'accident – Beauce				
		Dirigeantes et dirigeants – Port-Cartier				
23/30	24/31 Initiation au Syndicat SL 9414 (le 24) Saint-Jean-sur-Richelieu	25	26	27	28	29
			Déléguée syndicale et délégué syndical – Rouyn-Noranda			
			Introduction à la santé et sécurité du travail – Brossard			

Début des formations – 8 h

AVRIL 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1	2	3	4	5
		Rencontre biennale des correspondants - En résidence				
		Introduction à la santé et sécurité du travail – Rouyn-Noranda				
		Dirigeantes et dirigeants – Brossard				
6	7	8	9	10	11	12
	Congrès statutaire international des Métallos - Las Vegas					
13	14	15	16	17	Vendredi saint 18	19
			Organisation du travail – Ste-Thérèse			
		Harcèlement psychologique : prévention et indemnisation – Brossard				
Pâques 20	Lundi de Pâques 21	22	23	24	25	26
			Prévention SST – Beauce			
			Déléguée syndicale et délégué syndical – Montréal			
			Syndicat sur l'Île de la Tortue – En résidence			
27	Jour commémoratif des personnes décédées ou blessées au travail 28	29	30	1	2	
	Initiation au Syndicat SL 8922 Montréal			Violence conjugale – Brossard		
			Déléguée syndicale et délégué syndical – Port-Cartier			

Début des formations – 8 h

MAI 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			30	1 <i>Journée internationale des travailleuses et des travailleurs</i>	2	3
				Violence conjugale – Brossard		
			Déléguée syndicale et délégué syndical – Port-Cartier			
4	5	6	7	8	9	10
	Action politique - un outil d'action syndicale – Ste-Thérèse					
	Évaluer les forces et faiblesses de mon entreprise – Brossard			Rencontre régionale – Bureau de Brossard Drummondville		
<i>Fête des Mères</i> 11	12	13	14	15	16	17
				Rencontre régionale – Bureau de Montréal – Granby		
		Y fait Chaud! En ligne	Déléguée syndicale et délégué syndical – Jonquière			
18	<i>Fête de la reine/Journée nationale des Patriotes</i> 19	20	21	22	23	24
			Introduction à la santé et sécurité du travail – Montréal			
			Dossier du grief – Brossard			
25	26	27	28	29	30	31
		Négociation collective – Rouyn-Noranda				
	Introduction à la santé et sécurité du travail – Jonquière			Rencontre régionale – Bureau de Québec – Val-Jalbert		

Début des formations – 8 h

JUIN 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2	3	4	5	6	7
				Rencontre régionale – Bureau du Nord/Nord-Ouest Rouyn-Noranda		
8	9	10	11	12	13	14
	Coffre à outils des jeunes et nouveaux Métallos – Brossard		Rencontre régionale – Bureau de Sept-Îles – Carleton			
		Finances de la section locale – Brossard				
		Introduction à la santé et sécurité du travail – Brossard				
<i>Fête des Pères</i> 15	16	17	18	19	20	<i>Journée nationale des peuples autochtones</i> 21
	Perfectionnement des permanentes et permanents – Mont-Tremblant			Déléguée syndicale et délégué syndical – Trois-Rivières		
22	23	<i>Fête nationale du Québec</i> 24	25	26	27	28
				Travail de secrétaire-archiviste – Brossard		
29	30					

Début des formations – 8 h

JUILLET 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		<i>Fête du Canada</i> 1	2	3	4	5
			Déléguée syndicale et délégué syndical – En ligne			
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Début des formations – 8 h

AOÛT 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

Début des formations – 8 h

SEPTEMBRE 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	<i>Fête du Travail</i> 1	2	3	4	5	6
			Introduction à la santé et sécurité du travail – Québec			
7	8	9	10	11	12	13
		Introduction aux avantages sociaux Brossard	Travail syndical en prévention – Montréal			
		Déléguée syndicale et délégué syndical – Ste-Thérèse				
		Réclamation à la CNESST – Rouyn-Noranda				
14	15	16	17	18	19	20
		Rédaction de résolutions En ligne		Rencontres Jeunes Métallos – En résidence		
21	22	23	24	25	26	27
			Négociation collective – Brossard			
28	29	<i>Journée nationale de la vérité et de la réconciliation</i> 30	1	2	3	
		Dirigeantes et dirigeants – Québec				

Début des formations – 8 h

OCTOBRE 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		30	1	2	3	4
			Finances de la section locale – Brossard			
		Dirigeantes et dirigeants – Québec				
5	6	7	8	9	10	11
			Comprendre pour agir en assurances collectives – Brossard			
		Harcèlement psychologique : prévention et indemnisation – Rouyn-Noranda				
		Dirigeantes et dirigeants – Ste-Thérèse				
12	<i>Action de grâce</i>	13	14	15	16	17
					Travail de secrétaire-archiviste – Québec	
			Déléguée syndicale et délégué syndical – Brossard			
19	20	21	22	23	24	25
	Enquête d'accident – Brossard				Perfectionnement des permanentes et permanents En ligne	
26	27	28	29	30	31	
			Introduction à la santé et sécurité du travail – Port-Cartier			
	Dossier du grief – Brossard					

Début des formations – 8 h

NOVEMBRE 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1
Changement d'heure (heure normale) 2	3	4	5	6	7	8
		ABC des syndics En ligne	Travail syndical en prévention – Beauce		Perfectionnement de nos méthodes de travail SL 9414 – St-Jean-sur-Richelieu	
			Introduction à la santé et sécurité du travail – Brossard			
9	10	11	12	13	14	15
		Journal du Souvenir	Réclamation à la CNESST – Brossard			
16	17	18	19	20	21	22
			Assemblée annuelle – Laval			
23/30	24	25	26	27	28	29
	34 ^e Congrès de la FTQ - Québec					

Début des formations – 8 h

DÉCEMBRE 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1	2	3	4	5	6
			Finances de la section locale – Québec			
			Alerte aux décibels – Brossard			
7	8	9	10	11	12	13
			Comités locaux de la condition féminine – Ste-Thérèse			
			Contestation à la CNESST – Brossard			
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	<i>Veille de Noël</i>	24	<i>Noël</i>	25
					<i>Lendemain de Noël</i>	26
28	29	30	<i>Veille du Jour de l'An</i>	31		

Début des formations – 8 h

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS 2025

Activité du Comité des femmes d'acier

10 mars dans toutes les régions

Rencontre biennale des correspondants

1 et 2 avril En résidence

Congrès statutaire international des Métallos

7 au 10 avril Las Vegas Ceasars Forum

Rencontre Jeunes Métallos

18 et 19 septembre En résidence

Assemblée annuelle

19 au 21 novembre Laval Sheraton Laval

34e Congrès de la FTQ

24 au 27 novembre Québec Palais des congrès

Rencontre régionale - Bureau de Brossard

8 et 9 mai Drummondville Hôtel et Suites le Dauphin

Rencontre régionale - Bureau de Montréal

15 et 16 mai Granby Hôtel Castel

Rencontre régionale - Bureau de Québec

29 et 30 mai Val-Jalbert Village historique de Val-Jalbert

Rencontre régionale - Bureau du Nord/Nord-Ouest

5 et 6 juin Rouyn-Noranda Le Noranda Hôtel & Spa

Rencontre régionale - Bureau de Sept-Îles

11 au 12 juin Carleton Hostellerie Baie Bleue

INFORMATIONS ET CONTACTS

www.metallos.org

HORAIRE DES FORMATIONS

Début des formations à 8 h et terminent à 16 h.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION (NOUVEAU)

Veuillez compléter la fiche d'inscription en ligne : <https://www.metallos.org/inscription/>

Veuillez vous inscrire **le plus tôt possible** avant la tenue d'une formation.

Ceux et celles qui n'ont pas d'adresse courriel peuvent communiquer par téléphone avec l'adjointe de leur bureau régional :

Brossard	450 656-1113/1 866 658-1131	stremblay@metallos.ca
Montréal	514 599-2000/1 866 382-5567	kmendoza@metallos.ca
Québec	418 628-8222	sdoiron@metallos.ca
Rouyn-Noranda	819 762-3001/1 866 698-5305	jsimard@metallos.ca
Saguenay	418 699-0171	jperron@metallos.ca
Sept-Îles	418 962-2041	slevesque@metallos.ca
Ste-Thérèse	450 430-9220	nleblanc@metallos.ca

Pour les formations en résidence

Inscrivez-vous en ligne. Les dates et le lieu exact de la formation vous seront communiqués quelques semaines avant le début de la formation; une fois que le nombre d'inscriptions confirmées assurera la tenue de l'évènement.

FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription sont payables par chèque directement à la formation ou par la poste après réception d'une facture, au Service de l'éducation, à l'adresse indiquée ci-contre. Ne pas payer à l'avance.

***Libeller le chèque à « Métallos-Éducation »**

POLITIQUE D'ANNULATION D'INSCRIPTION

À moins de circonstances incontrôlables, les sections locales sont responsables des frais d'inscription en cas d'absence de leurs membres si elles n'ont pas annulé leurs inscriptions au moins deux semaines avant le début de la formation.

ANNULATION DES FORMATIONS PAR LE SERVICE DE L'ÉDUCATION

De manière générale, les formations sont annulées au plus tard deux semaines à l'avance lorsque le nombre d'inscriptions est insuffisant.

BOURSES POUR FORMATIONS MÉTALLOS

Jusqu'à deux bourses de **600 \$ par personne** peuvent vous être attribuées. Veuillez en faire la demande préalable à votre personne coordonnatrice régionale. Ces bourses sont applicables sur vos frais de déplacement et d'hébergement.

Nous prioriserons l'attribution des bourses aux personnes qui s'inscriront aux formations hors du Grand Montréal ou dont la situation financière de leur section locale le justifie.

Les bourses sont en nombre limité. Faites-en la demande le plus tôt possible auprès de votre personne coordonnatrice régionale.

FORMATION SUR DEMANDE

Vous avez besoin d'une formation qui n'est pas inscrite au programme régulier?

Communiquez avec votre personne coordonnatrice régionale. Le Service de l'éducation tentera de trouver une solution adaptée à vos besoins.



Service de l'éducation
Syndicat des Métallos
5100-565, boulevard Crémazie Est
Montréal (Québec) H2M 2V8
514 850-2250/1 800 361-5756 poste 2250
kmendoza@metallos.ca

Centre de formation des Métallos
9955, rue de Châteauneuf
Porte 225 (à l'arrière)
Brossard (Québec) J4Z 3V5